



CLASSIQUES  
GARNIER

ANDRIEUX (Armelle), « La “troupe errante et desvoyée au sentier de perdition”. L’errance comme représentation spatiale de l’erreur », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 63, 2016 – 1, p. 55-71

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06087-1.p.0055](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06087-1.p.0055)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2016. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

ANDRIEUX (Armelle), « La “troupe errante et desvoyée au sentier de perdition”. L'errance comme représentation spatiale de l'erreur »

RÉSUMÉ – La métaphore spatiale de l'errance est souvent proche des allusions à l'erreur. L'évocation de la fuite devant la peste est un des passages révélateurs. Montaigne s'appuie sur la réflexion médicale d'alors parasitée par le discours biblique, mais sa fuite annonce aussi celle de Charlotte Duplessis-Mornay devant les massacres de la Saint-Barthélemy. L'errance, image de l'erreur spatialisée, est un vagabondage dont il faudrait s'écarter, mais elle peut également annihiler l'erreur par l'écriture.

ABSTRACT – The spatial metaphor of wandering is often near to allusions to error. The evocation of flight in front of the plague. Montaigne relies on the medical thought of the time which was influenced by the biblical discourse, but his flight somehow forecasts that of Charlotte Duplessis-Mornay in front of St Bartholomew's Day massacre. Wandering is an image of spatialised error and that it is also a form of vagrancy to be avoided, but that may annihilate error too by writing.

## LA « TROUPE ERRANTE ET DESVOYÉE AU SENTIER DE PERDITION<sup>1</sup> »

L'errance comme représentation spatiale de l'erreur

*Quo diversus abis<sup>2</sup>?*

La très célèbre citation de Virgile est, à la fin du chapitre « De la vanité », utilisée par Montaigne, comme nous le savons tous, pour définir et décrire son style digressif « à sauts et à gambades » : rien de vraiment dépréciatif ici, le ton est tout au plus amusé, voire légèrement distancié ou ironique, puisqu'il n'omet pas de préciser qu'il « ayme (cette) alleure » et ces « gaillardes escapades ». Nous verrons cependant que l'interrogation empruntée à cette épopée qu'est l'*Énéide* pourrait aussi induire des connotations beaucoup plus dramatiques si nous rapprochons cette courte phrase concernant l'errance d'Énée fuyant Troie après sa chute, d'autres passages des *Essais*. Notre analyse s'appuie sur l'ensemble du texte des *Essais*, mais s'arrête plus particulièrement sur deux passages qu'elle met en regard. Tout d'abord, un extrait de l'« Apologie de Raymond Sebon » (d'où le syntagme « troupe errante » est extrait) :

[...] c'est à dire, comme je pense, qu'ils avoient beaucoup de sçavoir et de suffisance, et grand faute de preud'hommie. L'incivilité, l'ignorance, la simplesses, la rudesse s'accompagnent volontiers de l'innocence ; la curiosité, la subtilité, le sçavoir trainent la malice à leur suite ; l'humilité, la crainte, l'obeissance, la debonnaireté (qui sont les pieces principales pour la conservation de la societé humaine) demandent une ame vuide, docile et presumant peu de soy.

---

1 *Essais*, II, 12, p. 498. L'édition utilisée est celle de Pierre Villey, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1992.

2 *Ibid.*, III, 9, p. 994 : « Où vas-tu t'égarer ? » (Virgile, *Énéide*, V, 166).

Les Chrestiens ont une particuliere cognoissance combien la curiosité est un mal naturel et originel en l'homme. Le soing de s'augmenter en sagesse et en science, ce fut la premiere ruine du genre humain ; c'est la voye par où il s'est precipité à la damnation eternelle. L'orgueil est sa perte et sa corruption : c'est l'orgueil qui jette l'homme à quartier des voyes communes, qui luy fait embrasser les nouvelletez, et aimer mieux estre chef d'une troupe errante et desvoyée au sentier de perdition, aymer mieux estre regent et precepteur d'erreur et de mensonge, que d'estre disciple en l'eschole de verité, se laissant mener et conduire par la main d'autruy, à la voye batue et droicturiere. C'est, à l'avanture, ce que dict ce mot Grec ancien que la superstition suit l'orgueil et lui obeit comme à son père [...]¹

L'autre passage est issu du chapitre « De la phisionomie » :

Voicy un autre rengrement de mal qui m'arriva à la suite du reste. Et dehors et dedans ma maison, je fus accueilly d'une peste vehemente au pris de toute autre. Car, comme les corps sains sont subjects à plus griefves maladies, d'autant qu'ils ne peuvent estre forcez que par celles là, aussi mon air tressalubre, où d'aucune memoire la contagion, bien que voisine, n'avoit sceu prendre pied, venant à s'empoisonner, produisit des effects estranges.

*Mista senum et juvenum densantur funera, nullum*

*Saeva caput Proserpina fugit.*

J'eus à souffrir cette plaisante condition que la veue de ma maison m'estoit effroyable. Tout ce qui y estoit estoit sans garde, et à l'abandon de qui en avoit envie. Moy qui suis si hospitalier, fus en tres penible queste de retraicte pour ma famille ; une famille esgarée, faisant peur à ses amis et à soy-mesme, et horreur où qu'elle cerchast à se placer, ayant à changer de demeure soudain qu'un de la troupe commençoit à se douloir du bout du doigt. Toutes maladies sont prises pour peste ; on ne se donne pas le loisir de les reconnoistre. Et c'est le bon que, selon les reigles de l'art, à tout danger qu'on approche il faut estre quarante jours en transe de ce mal, l'imagination vous exerçant ce pendant à sa mode et enfièvres vostre santé mesme. Tout cela m'eust beaucoup moins touché si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autruy, et servir six mois miserablement de guide à cette caravane. Car je porte en moy mes preservatifs, qui sont resolution et souffrance. L'apprehension ne me presse guere, laquelle on crainct particulièrement en ce mal. Et si, estant seul, je l'eusse voulu prendre, c'eust esté une fuite bien plus gaillarde et plus esloignée. C'est une mort qui ne me semble des pires : elle est communément courte, d'estourdissement, sans douleur, consolée par la condition publique, sans ceremonie, sans deuil, sans presse. Mais quant au monde des environs, la centiesme partie des ames ne se peust sauver :

*videas desertaque regna*

1 *Ibid.*, II, 12, p. 498.

*Pastorum, et longè saltus latèque vacantes.*

En ce lieu mon meilleur revenu est manuel : ce que cent hommes travailloient pour moy chaume pour longtemps.

Or lors, quel exemple de resolution ne vismes nous en la simplicité de tout ce peuple ? Generalement chacun renonçoit au soing de la vie. Les raisins demeurèrent suspendus aux vignes, le bien principal du pays, tous indifferemment se preparans et attendans la mort à ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effroyée qu'il sembloit qu'ils eussent compromis à cette necessité et que ce fut une condamnation universelle et inevitable. Elle est tousjours telle. Mais à combien peu tient la resolution au mourir : la distance et difference de quelques heures, la seule consideration de la compagnie nous en rend l'apprehension diverse. Voyez ceux cy : pour ce qu'ils meurent en mesme mois, enfans, jeunes, vieillards, ils ne s'estonnent plus, ils ne se pleurent plus. J'en vis qui craignoient de demeurer derriere, comme en une horrible solitude ; et n'y conneu communément autre soing que des sepultures : il leur faschoit de voir les corps espars emmy les champs, à la mercy des bestes, qui y peuplerent incontinent [...] <sup>1</sup>

Les thématiques qui nous intéressent ici se répondent, s'appuyant sur un lexique en écho d'un texte à l'autre. Quatre champs lexicaux et sémantiques s'avèrent concomitants.

Dans le texte extrait de « l'Apologie », le premier thème est celui de l'errance d'un groupe, essentiellement donné par notre syntagme de départ « troupe errante et desvoyée » ; il se retrouve dans le passage issu du chapitre « De la phisionomie » dans un large champ lexical : « retraicte », « ma famille », « une famille esgarée », « cerchast à se placer, ayant à changer de demeure soudain qu'[...] », « troupe », « caravane », « fuite ».

La deuxième thématique évoquée est celle du guide, grâce aux substantifs « chef (d'une troupe) » et « père », ainsi qu'aux infinitifs « mener et conduire » dans le premier texte, et « guide » dans le second.

Les causes de cette errance sont également abordées dans les deux passages. Ce sont les multiples erreurs des hommes qui les jettent dans l'errance « à quartier des voyes communes », d'un côté : « sçavoir », « suffisance », « malice », « curiosité », le péché capital d'« orgueil », « mensonge », « superstition » ; alors que c'est la peste, de l'autre.

Enfin, nous pouvons remarquer que, dans les deux textes, les notations spatiales de toutes sortes sont extrêmement nombreuses et semblent envahir le récit. Dans le premier texte, nous trouvons : « mener et

<sup>1</sup> *Essais*, III, 12, p. 1047-1049.

conduire », « à quartier des voyes communes », « desvoyée », « sentier », « voye batue et droicturiere » ; et dans le second : « Et dehors et dedans ma maison », « prendre pied », « queste de retraicte », « esgarée », « où qu'elle cerchast à se placer », « ayant à changer de demeure soudain qu'un [...] », « qu'on approche », « guide à cette caravane », « fuite », « plus esloignée », « monde des environs », « En ce lieu », « la distance », « demeurer derrière », « espars emmy les champs ».

C'est donc sur la base de cette étude lexicale et sémantique que nous pouvons rapprocher ces deux passages et assimiler la famille de Montaigne fuyant la peste à sa « troupe errante », même si elle évoque beaucoup plus largement, en II, 12, la plus grande partie du genre humain, et qu'elle est plus métaphorique.

Mais qu'en est-il du syntagme « tro(up)pe errante » et de son utilisation dans la langue française, et en particulier dans quels textes existait-il avant Montaigne, quelles auraient donc pu être ses inspirations ?

Si l'on en croit le corpus Frantext, dans lequel nous pouvons chercher ses occurrences dans toutes ses orthographes possibles, la réponse est nette : Montaigne en est l'inventeur. On trouve seulement une quinzaine d'occurrences du syntagme dans la langue française, mais toutes postérieures au texte de Montaigne : chez Gombault, d'abord, en 1631, Georges de Scudéry en 1654, Racan en 1660, Fénelon en 1715, puis Rousseau en 1771<sup>1</sup>. L'idée de perdition, de marche sans but et sans fin est bien évidemment une constante ici, mais nous trouvons aussi la référence à Moïse plusieurs fois.

« Troupe » est un substantif assez largement utilisé dans les *Essais* (46 fois en tout) : 4 occurrences de « troupe », 19 de « troupes », 17 de « troupepe » et 6 de « troupes ». Dans la plupart des cas, il s'agit, de façon attendue, d'un lexique militaire, au sens de « rassemblement d'hommes en armes<sup>2</sup> ». Sinon, il s'agit du sens classique d'« ensemble de personnes qui se déplacent dans un même lieu ou agissent de concert<sup>3</sup> ».

1 Dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, où la « troupe errante » fait clairement référence à la fuite d'Égypte biblique : « Moÿse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre ».

2 Le seul sens attesté par le Dictionnaire du Moyen Français sur le site du Centre National de Ressources Lexicales et Textuelles.

3 Dictionnaire en ligne du CNRTL, ATILF (Analyse de Traitement Informatique de la Langue Française).

Et pour l'adjectif « errante » et sa famille lexicale ? Le verbe « errer » sous sa forme de participe présent « errant » est beaucoup plus rare dans les *Essais* : il n'apparaît que deux fois, dans des contextes cependant très intéressants pour ce qui nous concerne :

Quant aux particuliers offices que nous tirons l'un de l'autre pour le service de la vie, il s'en void plusieurs pareils exemples parmy elles. Ils tiennent que la baleine ne marche jamais qu'elle n'ait au devant d'elle un petit poisson semblable au gayon de mer qui s'appelle pour cela la guide ; la balaine le suit, se laissant mener et tourner aussi facilement que le timon faict retourner la navire ; et, en recompense aussi, au lieu que toute autre chose, soit beste ou vaisseau, qui entre dans l'horrible chaos de la bouche de ce monstre, est incontinant perdu et englouti, ce petit poisson s'y retire en toute seurté et y dort, et pendant son sommeil la baleine ne bouge ; mais aussi tost qu'il sort, elle se met à le suivre sans cesse ; et si, de fortune, elle l'escarte, elle va errant ça et là, et souvant se froissant contre les rochers, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail : ce que Plutarque tesmoigne avoir veu en l'isle d'Anticyre<sup>1</sup>.

Ce qu'on remarque pour rare au Roy de Macedoine Perseus, que son esprit, ne s'attachant à aucune condition, alloit errant par tout genre de vie et representant des moeurs si essorées et vagabondes qu'il n'estoit cogneu ny de luy ny d'autre quel homme ce fust, me semble à peu pres convenir à tout le monde<sup>2</sup>.

C'est bien d'égarement qu'il s'agit ici, d'un égarement involontaire, voire d'une errance forcée, conséquences d'« erreurs » dont Montaigne fait la narration sous différentes formes. Certes, les propos sont variés, mais se retrouvent bien dans leur thématique spatiale.

En effet, l'une des nombreuses manières de sillonner l'espace est l'errance. Mais quelle est-elle chez Montaigne et quels sont ses rapports avec l'erreur, et de quelle erreur s'agit-il ? En quoi l'errance peut-elle être une représentation spatiale de l'erreur ?

L'errance, l'action d'errer, est fondamentalement ancrée dans l'espace, le définit d'une certaine manière, mais le subit également, ce que nous verrons en trois points : une imprégnation culturelle possible comme source de ce récit, l'horizontalité dévoyée de l'errance, puis la poétique de l'errance.

Quelles sont les sources, les points de départ possibles du syntagme « troupe errante » ? Traditionnellement, dans le discours biblique, littéraire ou médical du XVI<sup>e</sup> siècle, l'errance apparaît comme une conséquence de

1 *Essais*, II, 12, p. 479.

2 *Ibid.*, III, 13, p. 1077.

l'erreur (nous pouvons penser à celle d'Adam et Ève après leur chute, ou à celle de Caïn, qui, après le meurtre de son frère Abel fut « vagabond et fugitif sur la terre<sup>1</sup> » et à toute punition divine des fautes humaines se réalisant par le biais de la peste).

Les erreurs humaines, causes de l'errance, cohérentes avec un arrière-plan biblique, apparaissent assez clairement chez Montaigne : l'orgueil (surtout), la vanité, la suffisance, le savoir, la malice, la curiosité<sup>2</sup>... L'errance est donc une conséquence mais aussi, chez Montaigne, une représentation spatialement visible de l'erreur. Mais son texte est-il parasité par des échos bibliques de la même manière que l'est, à cette époque, le discours médical ?

Habituellement, donc, la peste, qu'il s'agit de fuir ici, est décrite, analysée, vécue même, comme un châtement divin envoyé aux hommes pour les punir de leurs errances et égarements moraux (qui les poussera d'ailleurs à une errance spatiale, physique) : cela ne semble faire aucun doute, n'est pas remis en question, peut même être posé en postulat, y compris dans les écrits médicaux.

Qu'en est-il pour Montaigne ? Des cousinages de lexique et d'images existent entre la Bible et les *Essais*, voire de métaphores, en ce qui concerne notre thématique. D'ailleurs, Alain Legros dans son article « Bible » du *Dictionnaire de Michel de Montaigne*<sup>3</sup> précise qu'« Il ne se prive cependant pas de l'«accommoder» lui-même à son propos, par citation ou paraphrase [...] dans la mesure où il ne fait qu'y exercer son jugement sans prétention doctrinale », il y fait de « simples allusions » ; on évoque l'« imprégnation ».

En effet, lorsque nous lisons le récit de la fuite de Montaigne devant la peste, nous pourrions évoquer certains éléments de son récit qui sont aussi présents dans le chapitre 28 du *Deutéronome*, des versets 21 à 31, même si nous avons affaire, dans le passage de Montaigne, à une réalité vécue par sa famille et lui.

Il s'agit ici, sans aucun doute, d'une imprégnation de ces thématiques bibliques, tout particulièrement évoquées par l'atmosphère pestifère et délétère supportée par l'écrivain.

1 Traduction issue de la bible d'Olivétan (*Genèse* 4.3), traduction française datant de 1535, sur le site : [levigilant.com/bible\\_vaudoise/bible\\_olivetan\\_1535.html](http://levigilant.com/bible_vaudoise/bible_olivetan_1535.html).

2 D'après le texte déjà cité : *Essais*, II, 12, p. 498.

3 *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Philippe Desan (dir.), nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Honoré Champion, 2007.

Montaigne s'intéresse cependant surtout, dans nos textes, aux conséquences de cette maladie : médicales, en premier lieu, puis psychologiques, mais aussi spatiales, ce que nous pourrions dénommer une horizontalité dévoyée de l'errance. Notre auteur use de deux verbes apparemment synonymes : « vagabonder » et « errer ». Toutefois, dans l'expérience puis le lexique montaigniens, « vagabonder » et « errer » ne s'opposent pas tout à fait, mais leurs sens divergent. En effet, la famille lexicale du verbe vagabonder est utilisée dix fois dans les *Essais*. La connotation peut être négative comme dans « les vagabonds et faineants<sup>1</sup> », ou n'être qu'un constat, dans « l'alleure si vagabonde que celle de nostre esprit<sup>2</sup> », mais finalement s'avérer nettement positive dans sa forme de participe présent « vagabondant » que nous trouvons dans la célèbre formule du chapitre « De la vanité » (p. 994) : « mon stille et mon esprit vont vagabondant de mesme ». Ici, tant pis pour l'« indiligent lecteur », mais le clin d'œil, permis par la personnification qui s'appuie sur le vagabondage, autorise aussi une connivence avec lui.

L'errance, alors, peut-elle s'apparenter à la figure du labyrinthe ? « La mort est du voyage<sup>3</sup> », nous dit Élisabeth Schneikert. Et en effet, la peste est aussi présente dans le *Journal de Voyage*, bien évidemment, puisqu'elle rôde sans cesse dans toute l'Europe durant ces périodes. C'est par exemple à Neufchâteau qu'il en est question (15 septembre 1580) :

De là nous vînmes souper à ÉPINAL, cinq lieues. C'est une belle petite ville sur la Moselle, où l'entrée nous fut refusée, d'autant que nous avions passé à Neufchâteau, où la peste avait été il n'y a pas longtemps<sup>4</sup>.

Il semble cependant que, dans ces cas particuliers, la relation à l'espace (et au temps) soit radicalement différente dans le *Journal de Voyage* et dans notre passage des *Essais* : en effet, la peste rencontrée durant le voyage est une sorte de parenthèse, elle possède un territoire sur lequel on butte et qui provoque un détour, l'une des figures essentielles du labyrinthe, comme l'a très bien montré Élisabeth Schneikert<sup>5</sup>, alors que la peste évoquée dans notre passage est un point de départ (dans tous

1 *Essais*, III, 9, p. 946.

2 *Ibid.*, II, 6, p. 378.

3 Élisabeth Schneikert, *Montaigne dans le labyrinthe*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 170.

4 *Journal de voyage*, édition de Fausta Garavini, Gallimard, coll. « Folio », 1983, p. 81.

5 *Montaigne dans le labyrinthe, op. cit., passim.*

les sens du terme), voire un point de fuite, si l'on peut dire, non pas dirigé vers une perspective unique mais vers un infini erratique. *L'homo viator* n'est pas le même dans ces deux cas. Un parallèle pourrait être fait en ce qui concerne l'une des causes du voyage de Montaigne : la maladie. Il va tenter d'améliorer sa santé et soigner sa gravelle grâce aux cures et aux bains réputés, d'Italie en particulier. Mais le parallèle s'arrête là encore, le voyage a un but dans l'espace, alors que le départ de Montaigne pour fuir la peste n'a d'autre but que la fuite elle-même, sans point spatial particulier en vue. Errer n'est pas non plus voyager au sens où Montaigne l'entend habituellement : notre auteur dit voyager par choix, par goût, au gré de sa volonté, ses envies, son plaisir, bref, son bon vouloir. Il l'exprime souvent, ainsi dans ce célèbre passage du chapitre « De la Vanité » :

Moy, qui le plus souvent voyage pour mon plaisir, ne me guide pas si mal. S'il fait laid à droite, je prends à gauche ; si je me trouve mal propre à monter à cheval, je m'arrête. [...] Ay-je laissé quelque chose à voir derrière moy ? J'y retourne ; c'est toujours mon chemin<sup>1</sup>.

Et de préciser quelques lignes plus loin dans une non moins célèbre expression : « *Me si fata meis paterentur ducere vitam/Auspiciis*<sup>2</sup>, je choisirois à la passer le cul sur la selle [...] » Ce qui semble donc a contrario le mieux définir l'espace de cette « troupe errante », c'est qu'il est subi, la fuite n'étant alors que la moins mauvaise solution.

Et la fuite en elle-même ? Nous assistons bien ici au récit d'une migration, d'un éloignement salutaire, d'un sauve-qui-peut, sans débandade toutefois. Et pourtant, il s'agit bien de quitter le château, un « chez-soi », comme le nomme Michael Screech dans son *Montaigne et la Mélancolie*, « lieu de repos de l'âme où l'on est susceptible de se protéger de la mélancolie et autres tourments<sup>3</sup> » ; c'est « [son] air tres-salubre, où d'aucune memoire la contagion, bien que voisine, n'avoit sceu prendre

1 *Essais*, III, 9, p. 985.

2 *Ibid.*, p. 897. Montaigne s'appuyant de nouveau sur *L'Énéide* : « Quant à moi, si le destin me permettait de passer ma vie à ma guise » (Virgile, *Énéide*, IV, 340), choisit de clore à sa manière la proposition de Virgile par une métaphore équestre hardie, montrant tout le plaisir qu'il ressent habituellement à se déplacer à cheval.

3 M. A. Screech, *Montaigne et la Mélancolie*, Paris, PUF, coll. « Questions », Paris, 1992, p. 89.

« pied, venant à s’empoisonner, produisit des effets estranges<sup>1</sup> », qu’évoque Montaigne. Or c’est précisément ce « chez-soi » qu’il doit fuir à cause de la peste qui l’a finalement touché. Pour cette « famille égarée », cette « troupe », cette « caravane », c’est bien le récit d’une fuite que Montaigne nous fait ici.

Qu’en est-il de la fuite face à la peste, dont l’errance sera une conséquence, du point de vue du contexte qui entoure les *Essais* ? Trois aspects retiendront notre attention : la mythologie, l’histoire contemporaine à l’œuvre de notre auteur et l’aspect médical.

D’un point de vue mythologique, la toile de fond est connue et, pour le lecteur, les connotations bien présentes : il s’agit principalement, et pour en revenir à l’*Énéide*, de la fuite d’Énée, s’échappant de Troie en portant son père Anchise sur les épaules. Tous deux fuient un danger mortel, et pour Énée comme pour Montaigne, c’est aussi une histoire de famille.

Que trouvons-nous, alors, dans les récits de fuite contemporains du texte des *Essais* ? Dans les très nombreux récits de fuite devant la peste<sup>2</sup>, suivant le principe « du sauve-qui-peut, ce sont les mêmes scènes de départ et d’exode de citadins effrayés<sup>3</sup> », qui rappellent les substantifs « peur » et « horreur » utilisés par Montaigne. Ils se répètent au début de chaque épidémie sérieuse, « comportant les mêmes convois hétéroclites (la “caravane” de Montaigne) de charrettes remplies de femmes, d’enfants et de meubles tirées par des chevaux, des ânes ou des bœufs à la sortie des villes touchées par la peste<sup>4</sup> ».

Mais nous pourrions également évoquer une autre fuite devant une autre mort certaine, en ces périodes de si forts troubles, comme en connut la Renaissance : celui de Charlotte Duplessis-Mornay après la nuit de la Saint-Barthélemy<sup>5</sup>. Charlotte, qui se maria, juste après cette fuite

1 *Essais*, III, 9, p. 1047.

2 On peut par exemple penser au récit de Claude de Ruby, *Discours sur la contagion de peste qui a esté ceste présente année en la ville de Lyon, contenant les causes d’icelle, l’ordre, moyen et police tenue pour en purger, nettoyer et délivrer la ville*, paru à Lyon en 1577.

3 Joël Coste, dans sa passionnante thèse soutenue à Paris-IV, sous la direction de Yves-Marie Bercé, en 2004 : *Représentation et comportement en temps d’épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725) : contribution à l’histoire culturelle de la peste en France à l’époque moderne*, Publication chez Honoré Champion, Paris, 2007, p. 516.

4 *Ibid.*

5 Je m’appuie sur la récente édition critique des *Mémoires de Madame de Mornay*, par Charlotte Duplessis-Mornay édition établie par Nadine Kuperty-Tsur, Paris, Honoré Champion, 2010.

longue de plusieurs semaines, à Philippe Duplessis-Mornay, humaniste protestant sous Charles IX, puis au service de Henri de Navarre, donne, dans son journal, le témoignage d'une noble protestante menacée, ainsi que celui d'une mère très jeune, soucieuse de mettre sa petite fille Suzanne âgée de trois ans à l'abri, alors qu'elle se trouvait à Paris la nuit du 24 au 25 août 1572. Elle s'enfuira, déguisée en femme du peuple et sera sauvée grâce à toute une chaîne de solidarité qui se met spontanément en place, et à son réseau nobiliaire, mais aussi, d'après elle, surtout grâce à l'intervention divine en sa faveur. Il nous est permis de faire un certain nombre de parallèles avec la fuite de Montaigne : fuite avec une partie de sa famille durant des mois devant une mort certaine, errements de lieu en lieu, y compris chez ses « parents et amys », nous signifie Charlotte<sup>1</sup> ; or c'est la même expression qu'utilise Montaigne dans son adresse *Au lecteur*...

Mais on peut faire bien d'autres rapprochements. Alors que nous lisons : « une famille esgarée, faisant peur à ses amis et à soy-mesme, et horreur où qu'elle cerchast à se placer, ayant à changer de demeure soudain qu'un de la troupe commençoit à se douloir du bout du doigt<sup>2</sup> » dans le texte de Montaigne, les expressions « Nous faire desloger », « furent d'avis que je délogeasse », « je partis de ce logis<sup>3</sup> » sont fréquentes dans le récit de Charlotte Duplessis-Mornay. Elle décrit également son errance et celle de Philippe, son futur mari. Elle écrit à ce propos : « ne sachant quel chemin il auroit pu prendre<sup>4</sup> ». Elle évoque aussi certains des signes pathologiques de la peur. Ainsi, alors qu'elle est cachée par une bourgeoise catholique, celle-ci s'exclame devant un soldat qui la recherche pour la noyer : « Vous me cognoissez, je ne suis point huguenotte, je vas à la messe mais je suis sy effrayée que depuis huit jours, j'en ay la fièbvre », ce à quoi il répond : « Pardieu, et moy et tout, j'en ay le bec tout galeux<sup>5</sup> », propos qui ne sont pas sans évoquer les réactions psychosomatiques suggérées par le texte de Montaigne : « l'imagination vous exerçant ce pendant à sa mode et enfievrant vostre santé mesme<sup>6</sup> ».

1 *Op. cit.*, p. 108.

2 *Essais*, III, 12, p. 1048.

3 *Mémoires de Madame de Mornay, op. cit.*, p. 110 et 111.

4 *Ibid.*, p. 116.

5 *Mémoires de Madame de Mornay, op. cit.*, p. 112.

6 *Essais*, III, 12, p. 1048.

Mais il est aussi évident que les textes divergent par divers aspects : cause de la fuite (les « dangers » ne sont pas les mêmes) et contexte précis (on sait à quel point le massacre de la St-Barthélemy est tu dans les *Essais*...), bien sûr. Mais aussi, la chaîne de solidarité soulignée chez Charlotte Duplessis-Mornay (« je receu tant d'amitié et d'ayde en ce besoing », nous confie-t-elle<sup>1</sup>, est plutôt absente chez Montaigne, qui, du reste, voyage avec toute sa « caravane », alors que Charlotte est très souvent seule (elle a laissé sa fille en lieu sûr). Deux fuites similaires, donc, mais pas semblables.

Examinons maintenant l'aspect médical de la fuite devant la peste. Le substantif « peste » apparaît treize fois dans les *Essais* : il s'agit de la maladie dans neuf occurrences ; elle est métaphorique par ailleurs. D'après Joël Coste<sup>2</sup>, la « préservation » (terme plus utilisé que « prévention » dans le discours médical normatif d'alors, et nous pensons au « préservatif » du vocabulaire montaignien), la plus régulièrement préconisée, c'est la fuite : « Pendant toute l'époque moderne, la fuite, qui permettait d'échapper à la fois aux causes environnementales et à la possibilité de contagion, fut considérée par la médecine comme la méthode préventive la plus sûre contre la peste<sup>3</sup> ». D'ailleurs, « le caractère (dit) "souverain" de la fuite fut fréquemment mentionné par les auteurs médicaux de la littérature de peste jusqu'à la peste de Provence (1720)<sup>4</sup> ». Ceux-ci s'appuient en général sur l'autorité d'Hippocrate ou tout simplement sur le célèbre proverbe « *cito, longe, tarde* » (« vite, loin, tard »). Ainsi le signale, par exemple, le *Traicté de la peste* de François Valleriule, paru à Lyon en 1566. Rien d'original, donc dans la décision de Montaigne de fuir avec sa famille...

Nous savons que Montaigne possédait dans sa « librairie », « parmi quelques ouvrages de médecine, un petit livre que le médecin bordelais Pierre Pichot avait fait imprimer par Simon Millanges, durant l'année 1574 : *De animorum natura, morbis, vitiis, noxis, horumque curatione, ac medela, ratione medica ac philosophica*<sup>5</sup> ». Ce médecin s'intéresse particu-

1 *Mémoires... op. cit.*, p. 111.

2 Joël Coste, *Représentation et comportement en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725) : contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, p. 217.

3 *Ibid.*, p. 218.

4 *Ibid.*

5 À son propos, on pourra consulter l'article d'Alain Legros, qui y développe la bio-bibliographie exhaustive de cet auteur médecin : *La Vie et l'œuvre d'un médecin contemporain de*

lièrement à la peste, puisqu'il est responsable de l'hygiène publique à Bordeaux en 1546, moment où la ville est frappée par l'épidémie. Il y a peu de doutes que Montaigne ait lu cet ouvrage où Pichot fait une liste des facteurs pathogènes de la maladie, il y développe aussi les remèdes prescrits à cette époque.

Le *Traicté très excellent contenant la vraye manière d'estre préservé de la peste en temps dangereux, avecque une méthode pour estre entièrement guéry d'icelle* de Maître Jacques Guérin de Bruxelles, médecin et chirurgien datant de 1567 peut aussi nous éclairer. Outre les passages obligés d'une épître dédicatoire, contenant le *topos* de la *captatio benevolentiae*, une préface aux références bibliques (la peste est une punition divine), des arguments d'autorité s'appuyant sur les attendus Hippocrate et Gallien, à la théorie des humeurs et à des références à une verticalité, infernale quand elle est sous terre (les « fosses et gouffres » qui contiennent de l'eau qui croupit sont source de pestilence), un certain nombre de « préservatifs » et « remèdes » d'époque sont évoqués, entre autres, dans son chapitre v<sup>1</sup> : « Comment les corps estans en bonne disposition se garderont de ceste maladie, tant en leurs maisons et domicilles que entre et parmy les gens » : « éviter les vents », ne pas aller où il y a « contagieuse et venimeuse odeur et puantises » (donc, par euphémisme, fuir), « on dormira seulement sept ou huict heures », « on ne travaillera pas jusques à suer », on évitera « grand ire et courroux », précisant par ailleurs que « Trop grande joye n'est pas trop bonne », on portera une « pommes d'ambre<sup>2</sup> » ou tout autre objet odoriférant, on boira diverses concoctions, et on préférera à la saignée classique les « scarifications sur le col et sur le dos », voire « dessus les fesses ou dessus les cuysse », les remèdes étant différents selon qu'ils seront destinés aux « prestres et medecins », aux « mes-sagers et passants<sup>3</sup> » aux « femmes enceinctes et grosses d'enfants » [sic] ou aux « jeunes enfans<sup>4</sup> », aux « gens et personnes delicates » ou au « commun peuple<sup>5</sup> ».

---

*Montaigne, Pierre Pichot*, Revue française d'histoire du livre, n°92-93, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1996.

1 *Traicté très excellent...*, p. 33.

2 *Ibid.*, p. 36.

3 *Ibid.*, p. 38.

4 *Ibid.*, p. 39.

5 *Ibid.*, p. 48.

Rien de tel, évidemment, chez Montaigne pour lequel ce discours médical ne s'appuie que sur la superstition, l'une des « erreurs » humaines possibles. Nous le savons, bien avant Molière, il dénoncera ce qu'il est convenu d'appeler l'erreur médicale, tous ces médecins qui tuent plus sûrement que la maladie et leurs « contes<sup>1</sup> », eux qui font « tant de promesses de guérison<sup>2</sup> » sans résultat. Cependant, chacun, pour Montaigne, a, après tout, la liberté d'utiliser ces « préservatifs », s'ils ne sont pas plus dangereux que la maladie :

Parquoy il vous siera mieux de vous resserrer dans le train accoustumé, quel qu'il soit, que de jeter vostre vol à cette licence effrenée. Mais si quelqu'un de ces nouveaux docteurs entreprend de faire l'ingenieux en vostre presence, aux despens de son salut et du vostre ; pour vous deffaire de cette dangereuse peste qui se respand tous les jours en vos cours, ce preservatif, à l'extreme necessité, empeschera que la contagion de ce venin n'offencera ny vous ny vostre assistance<sup>3</sup>.

Ainsi, dans l'extrait du chapitre « De la phisionomie » qui nous intéresse, pour lui, deux solutions face à la peste : taire totalement les prescriptions du corps médical tout en utilisant les « préservatifs » qui lui sont propres : force de caractère, absence de peur, voire distance ironique (on pense à l'adjectif « plaisante » au début du passage : « J'eus à souffrir cette plaisante condition que la veue de ma maison m'estoit effroiable<sup>4</sup> ») face à la situation dramatique, et fuite. On peut également penser au chapitre « Des coches », où il précise, dans le même ordre d'idée :

Tous les dangers que j'ay veu, ç'a esté les yeux ouverts, la veue libre, saine et entiere : encore faut-il du courage à craindre. Il me servit autrefois, au pris d'autres, pour conduire et tenir en ordre ma fuite, qu'elle fut sinon sans crainte, toutesfois sans effroy et sans estonnement : elle estoit esmeue, mais non pas estourdie ny esperdue. Les grandes ames vont bien plus outre, et representent des fuites non rassises seulement et saines, mais fieres<sup>5</sup>.

Donc, rien d'original dans la sage méthode utilisée par notre auteur et sa famille. Cependant, le récit qu'il en fait est, lui, plus personnel.

1 *Essais*, I, 20, p. 84.

2 *Ibid.*, I, 21, p. 103.

3 *Ibid.*, II, 12, p. 559.

4 *Ibid.*, III, 12, p. 1048.

5 *Ibid.*, III, 6, p. 899.

Comment notre auteur utilise-t-il ce qu'il a l'habitude de dénommer « l'espace de temps » ? La fuite dure des mois. Pour preuve, les notations temporelles du texte : « six mois », « quarante jours », dont Brenton Hobart<sup>1</sup> précise, dans une étude du discours sur la peste à cette époque, qu'il s'agit d'« une durée sans doute symbolique ». Il analyse aussi le discours montaignien comme calqué sur le temps réel de la peste elle-même : le discours préliminaire correspondant à l'incubation, puis suit le temps de la maladie, pour se terminer par une victoire sur elle, le temps ayant une figure de guide<sup>2</sup>. On pourrait ajouter que les marques de temporalité longue, de toute évidence symbolique en ce qui concerne les quarante jours (là encore l'écho biblique est présent), sont aussi là pour allonger le temps de l'errance, surtout en ce qui concerne les « six mois ». Le temps s'étire de la même manière que s'allonge la route de leur « caravane » « changeant » sans cesse de « demeure », l'« espace de temps » mettant ainsi en relief l'instabilité de la route « desvoyée ». Le récit devient, de fait, très personnel et s'écarte du *topos*. En effet, la représentation de cette fuite devant la peste devient positive grâce à l'écriture, nous assistons à une véritable poétique de l'errance.

La fuite, puis l'errance sont aussi une dispersion, dans un espace déstructuré : la locution adverbiale « çà et là » en est la preuve. Rappelons-nous cette baleine décrite dans l'« Apologie de Raymond Sebon », « errant çà et là, et souvant se froissant contre les rochers, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail<sup>3</sup> ». Outre ce passage, nous lisons également, dans le même registre : « nous pouvons tourner sans cesse la teste çà et là comme en pays suspect<sup>4</sup> » ou « Nous n'allons point, nous rodons plustost, et tournoions çà et là<sup>5</sup> », ces textes se faisant d'autant plus écho que l'un et l'autre sont écrits dans la strate B de 1588...

De même pour l'expression « ny çà ny là », dont la seule occurrence dans les *Essais* apparaît aussi au sein du même type de métaphore spatiale, toujours dans l'« Apologie de Raymond Sebon » à propos de l'esprit humain comparé aux bêtes qu'il faut, écrit Montaigne, « garder

1 Brenton Hobart, *L'Imaginaire de la peste dans la littérature française de la Renaissance*, sous la direction de Frank Lestringant, 2013, Université Paris-Sorbonne.

2 *Ibid.*, p. 319.

3 *Essais*, II, 12, p. 479.

4 *Ibid.*, I, 20, p. 83.

5 *Ibid.*, III, 6, p. 907.

d'extravaguer (c'est-à-dire de sortir de la route) ny çà ny là, hors les ornieres que l'usage et les loix luy tracent<sup>1</sup> ».

Le récit de sa fuite face à la peste ou le syntagme « troupe errante » font donc référence à un espace parcouru lors d'une « quête », certes, mais aussi déstructuré dans un déplacement à l'issue inconnue autant qu'incertaine, contrairement à l'espace rassurant, connu, structuré, du château vécu comme havre de paix, baigné d'un « air très-salubre » et probablement entouré de « voyes communes » ou d'une « voye batue et droicturiere ».

Enfin, dans ce récit, nous discernons la présence de la figure du guide, un peu comme ce petit poisson servant de pilote ultime à la baleine. Elle évoque pourtant, en ce qui concerne l'écrivain, plutôt une sorte d'anti-héros<sup>2</sup>. De quelle manière, alors, notre auteur se décrit-il ? Montaigne, nous le savons, n'a pas de fils. Il ne peut donc prétendre, tel Anchise porté sur les épaules de son fils Énée, fuir sa Troie (le château et ses environs) aidé par qui que ce soit. La scène est bien évidemment aussi symbolique : c'est Montaigne lui-même, en tant que *pater familias*, qui doit se charger de sa famille. Les dénominations qui la définissent (« famille esgarée » et « caravane ») sont dépréciatives : en effet, elles procurent au lecteur un effet de perdition. Mais Montaigne n'en est pas moins le « guide », même « misérablement ». Il va jusqu'à se montrer compatissant : « Tout cela m'eust beaucoup moins touché si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autrui<sup>3</sup> ». Ainsi, le topos, une fois encore, s'il est présent, est néanmoins détourné et personnalisé grâce à cette « bonne foy » coutumière chez lui.

Finalement, cet épisode ne s'appuie pas simplement sur un effet de réel. Il s'agit aussi du récit, théâtralisé par le lexique, d'une réalité vécue par Montaigne et sa famille. Elle a, de plus, une valeur sapientiale, voire allégorique, et peut servir d'« essai », en particulier en ce qui concerne la mort et les diverses réactions qu'elle suscite.

Dans ce récit de fuite et d'errance, les représentations spatiales sont légion et d'une grande richesse, comme nous l'avons vu. Aucune verticalité, cependant, contrairement à ce que l'on pouvait attendre,

1 *Ibid.*, II, 12, p. 559.

2 La notion d'anti-héros nous est inspirée par la construction oxymorique « servir six mois misérablement de guide », III, 13, p. 1048.

3 *Essais*, III, 12, p. 1048.

tout du moins dans un sens moral, celui d'un orgueil, donc d'une condescendance, d'une hauteur au sens psychologique, puni par une peste traditionnellement envoyée comme punition divine... Pourtant, rien de tel ici, un peu comme dans ce passage du chapitre « Qu'il ne faut juger de notre heur qu'après la mort » :

Car il semble que, comme les orages et tempêtes se piquent contre l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ait aussi là haut des esprits envieux des grandeurs de ça bas,  
*Usque adeo res humanas vis abdita quaedam*  
*Obiterit, et pulchros fascas saevasque secures*  
*Proculcar, ac ludibrio sibi habere videtur<sup>1</sup>.*

Le lecteur de Montaigne, lui-même lecteur de Lucrèce, ne peut que relever une zone d'incertitude (« il semble que »), là où, bien entendu, « là haut » et « ça bas » s'opposent, mais où le domaine supérieur, là-haut, est occupé d'orages et tempêtes : pas de dieu ni de dieux explicitement nommés ici.

Nous pourrions en déduire que la fuite, chez Montaigne, dont nous comptons vingt-cinq occurrences dans les *Essais*, n'est pas toujours tout à fait négativement vécue, ni marque d'une dépréciation définitive. L'extrait du chapitre « Des Coches » pourrait aisément l'illustrer, avec cette fuite « sans crainte, toutesfois sans effroy et sans estonnement : elle estoit esmeue, mais non pas estourdie ny esperdue<sup>2</sup> ». Mais c'est plus encore dans la poétique que notre auteur l'illustre, la fuite faisant même parfois l'objet d'un vrai travail d'écriture, donc de distanciation, comme dans cette belle assonance, extraite du chapitre « De l'expérience » : il s'agit des « images de la fantaisie », « [...] lesquelles hastent et allongent leur fuite à mesme qu'on les suit. Le fruit et but de leur poursuite c'est poursuivre, comme Alexandre disoit<sup>3</sup>... ».

Montaigne baigne dans la tradition, la coutume, et fera de ce moment un *exagium*. Mais il s'en écarte aussi sans cesse : il s'appuie sur le discours médical de la peste parasité par les références bibliques, mais en fait un

1 *Ibid.*, I, 19, p. 79, « Tant il est vrai qu'une force cachée renverse les puissances humaines, et semble fouler aux pieds l'orgueil des faisceaux et des haches impitoyables, et s'en faire un objet de dérision. » (Lucrèce, V, 1233).

2 *Ibid.*, III, 6, p. 899.

3 *Ibid.*, III, 13, p. 1112.

objet personnel et le récit d'un moment vécu et ressenti. Il s'exprime ainsi pour son lecteur, en particulier grâce à un lexique spatial personnel et imagé, qui autorise, cette fois encore, l'empathie.

Armelle ANDRIEUX  
Université Paris-Sorbonne